

AYGUESVIVES - Discours de M. le Maire, Jacques Oberti, Vendredi 8 Mai 2020

Chères Ayguesvivoises, Chers Ayguesvivois,

Je reviens vers vous pour la 2^{ème} fois pour vous parler de l'action que nous conduisons dans le cadre de cette période de confinement et aujourd'hui je vais aborder 4 questions importantes en relation plutôt avec le déconfinement qui débutera dès lundi 11 mai.

La distribution des masques

Le port des masques est conseillé surtout lorsqu'on est à proximité des autres. Il fait partie des gestes barrières au même titre que de se laver les mains ou de tousser dans le pli du coude...

Le Président de la République a annoncé il y a plusieurs semaines que l'Etat donnerait à chaque citoyen un masque, à charge ensuite aux Maires de l'attribuer. Depuis ce discours, nous attendons la fourniture de ces masques. Ces masques n'étant toujours pas arrivés, j'ai proposé au niveau du Sicoval et à l'ensemble des 35 autres maires, de faire l'acquisition d'un lot de masques afin de pouvoir en attribuer 2 à chaque habitant du territoire à partir de l'âge de 6 ans. Près de 200 000 masques ont donc été commandés, des masques enfants (6-12 ans) et adultes, 160 000 pour les habitants et 40 000 pour permettre aux personnels des communes et de l'intercommunalité d'intervenir auprès des publics dans le cadre des services que nous assurons. Les masques devraient arriver vendredi soir, la distribution aura lieu à Ayguesvives les 9 et 10 mai. Des modalités de distribution ont été prévues et sont décrites sur la page Facebook de la Mairie, sur le site ou sur des affiches présentes dans les sucettes municipales.

Cette distribution aura lieu grâce aux nouveaux élus et aux élus sortants, pour ceux qui ont pu se rendre disponibles, mais aussi grâce à un certain nombre de bénévoles de la commune qui nous accompagnent durant cette période de confinement. La distribution est prévue de deux façons :

- une distribution en porte à porte pour les 70 ans et plus (nous laisserons un avis de passage si la personne est absente) ;
- pour les personnes de moins de 70 ans nous avons organisé samedi et dimanche après-midi de 13h à 19h une distribution soit au gymnase d'Ayguesvives, soit sous la forme d'un drive sur le parking du collège, avec des créneaux horaires en fonction de l'initiale de votre nom de famille de façon à réguler la distribution. Vous serez demandés un justificatif de domicile à Ayguesvives, et un document permettant de connaître la composition de la famille comme par exemple le livret de famille ou tout autre document de même nature.

Nous fournirons également une notice explicative sur l'usage du masque, comment le mettre ou comment l'enlever, le laver...

Nous sommes assez fiers d'avoir pu honorer cet engagement du Président de la République ! Parallèlement, des bénévoles, couturières et couturiers de la commune, ont confectionné des masques en suivant scrupuleusement les recommandations de l'AFNOR. Ces masques seront aussi distribués, en priorité aux personnes de 70 ans et plus qui en feront la demande. Je sais que le personnel communal les portera et en sera très fier. Je tiens à saluer ce magnifique élan des bénévoles de la commune, et à les remercier.

Pour regarder la sortie du confinement sous un angle plus positif, nous vous lançons un petit défi : photographiez-vous en ayant le masque sur le visage dans le village, sous quelque forme que ce soit,

même avec humour, de façon à garder une trace plus légère de cette période qui n'est pas forcément évidente et pour certains difficile à vivre.

Et puis quelques recommandations : surtout ne jetez pas vos masques qui seraient devenus inutilisables sur la voie publique. Les masques que nous vous donnerons sont réutilisables 10 à 15 fois. Ils doivent être lavés à 60° avant le premier usage et entre chaque usage d'environ 4 heures, et à sécher rapidement. Durant la période de confinement, nous avons pris de nouvelles habitudes plus respectueuses de l'environnement, tant dans nos comportements que dans nos actes de consommation du produit local, dans le cadre des circuits courts. Nous souhaitons garder ces bonnes habitudes, pas celle du confinement bien sûr mais celle du regard sur notre société plus locale, plus respectueuse de l'environnement. J'en appelle donc à votre civisme ! Ce civisme qui a fait l'objet d'une très belle action auprès des enfants de CM2 de l'école d'Ayguévives.

La réouverture progressive des écoles

Nous sommes arrivés à un point où se pose la question du déconfinement et de la préparation au retour des enfants à l'école. Certains enfants en ont réellement besoin. Ce lien avec l'école est important. D'autres se sont habitués à ces relations à domicile avec les enseignants. Mais force est de constater que certains parents, aussi, ont besoin que les enfants retournent à l'école ! Et donc cette réouverture progressive a pour vocation de rétablir un lien physique, de permettre la reprise d'activité, retourner pour certains au travail. Il en va des emplois de notre pays et donc des ressources notamment pour les familles. Je le précise encore, nous ne sommes pas là pour enrichir les entreprises du CAC40 mais bien pour rétablir une certaine vie locale. Mais il faut le faire de façon très progressive, en respectant scrupuleusement les mesures barrières, et à cet égard l'Etat nous a communiqué un protocole de recommandations rigoureux, concernant les mesures de distanciation entre les élèves, entre les adultes, de désinfection des locaux, de conservation des groupes d'enfants de façon continue, avec un certain cloisonnement... et donc les agents de la commune, les élus et les personnels de la communauté éducative ont travaillé et travaillent de façon très intense, et je les en remercie, pour rouvrir l'école à partir du mardi 12 Mai, sachant que le 11 Mai est un jour de prérentrée qui ne concernera que les enseignants.

Nous avons évalué la capacité que nous avons de pouvoir relever ce défi de la réouverture des écoles, de mesurer, compte tenu de la configuration des locaux, le nombre maximal d'enfants susceptibles d'être accueillis dans l'école et dans chaque classe avec les mesures de distanciation ; la capacité que nous avons à rouvrir le restaurant scolaire, et je tiens là-aussi à remercier les agents qui se sont fixés de pouvoir le faire dès le premier jour. Nous avons confié toutes nos préconisations à l'équipe enseignante qui de son côté a regardé sa capacité d'accueil des enfants au regard aussi du nombre d'enseignants présents.

Seront accueillis durant les deux premières semaines, du 12 mai au 25 mai, les enfants de GS, de CP et de CM2, c'est-à-dire des classes charnières. Les enseignants ont défini le nombre maximal d'enfants par classe qu'ils ont communiqué aux parents. L'accueil se fera les lundi, mardi, jeudi et vendredi en phase de routine, le mercredi matin étant sans doute réservé dans un premier temps au travail en distanciel pour bien s'occuper de tous les élèves qui seront restés à la maison.

Durant les deux premières semaines, qui ne représentent en fait que 5 jours de classe, il n'y aura pas d'ALAE car nous voulons d'abord évaluer l'impact des nouvelles mesures d'accueil. Nous voulons d'abord voir comment cela se passe sur le temps scolaire. Nous prévoyons de rouvrir l'ALAE à

compter du 25 mai, du lundi à partir duquel normalement tous les niveaux devraient être accueillis dans l'école, sous la responsabilité de l'équipe enseignante.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution et surtout de l'évaluation que nous ferons de cette réouverture, mais je peux vous assurer, que ce soit du côté du personnel municipal, des élus que nous sommes et du maire que je suis, qui porte une grande part de responsabilité, mais particulièrement du côté de la directrice et de son équipe d'enseignants, tous les moyens ont été mis en œuvre pour que la sécurité sanitaire soit assurée très scrupuleusement. Nous avons associé tôt les représentants des parents d'élèves pour faire en sorte que cette action soit réalisée en bonne intelligence et que toutes les remarques des uns et des autres puissent être prises en compte et améliorer l'accueil des enfants et des adultes.

Bien évidemment, il y aura présence d'animateurs sur la pause méridienne. Pour les élèves de l'élémentaire, les repas seront pris dans les salles de classe, avec utilisation de plateaux ; pour les élèves de la maternelle, qui sont en nombre plus réduit, le repas pourra être pris dans le restaurant scolaire. Madame la directrice et les différents enseignants concernés ont tenu informés les parents de ces différentes mesures.

Une enquête a été conduite auprès des parents. 2/3 des parents souhaitent que leur enfant retourne à l'école. Ce qui est assez gratifiant pour la collectivité, même si nous savons qu'eu égard à toutes les mesures, peu d'enfants seront accueillis, du moins les deux premières semaines.

C'est une répartition de l'ensemble des rôles qui a permis cette réouverture, et il faut aussi qu'elle soit positive pour les enfants. Effectivement la période de confinement a pu être assez angoissante, et il ne faut pas ajouter à cette angoisse, dans la mesure du possible, celle du déconfinement, notamment avec les risques de contamination dans l'ensemble des moments de notre vie quotidienne. Sachez que nous avons travaillé pour trouver dans l'école la meilleure sécurité. Il est important que pour les enfants, le retour à l'école soit une perspective de progrès.

Afin d'éviter le croisement entre les groupes d'enfants, chaque groupe classe aura un horaire et un portail d'entrée, et un horaire et un portail de sortie. Tout cela est extrêmement bien organisé.

N'hésitez pas à revenir soit vers l'équipe pédagogique, soit vers la mairie, pour avoir plus de précisions. Je sais que certains parents ont déjà posé des questions. Cela m'a permis d'ailleurs d'apporter des réponses, peut-être incomplètes ; sachez que c'est une entreprise qui nécessite beaucoup de moyens.

Changement des compteurs électriques : installation des compteurs Linky

Nous avons été questionnés par plusieurs citoyens qui ont reçu une lettre d'Enedis pour le changement de leur compteur électrique par un compteur Linky, c'est-à-dire un compteur intelligent : est-ce une initiative communale ? a-t-on le droit de refuser ?...

Sachez que ce changement des compteurs relève d'une dynamique nationale. Le changement a été commandé par les pouvoirs publics à Enedis, et il est effectué sur l'ensemble des territoires. La commune n'a pas choisi. On ne lui a même pas demandé son avis ! Les compteurs ne font pas partie du domaine communal. Ils ne relèvent pas non plus du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne. Les compteurs sont un élément de la fourniture d'électricité.

Chaque citoyen peut se renseigner. Sur la lettre d'Enedis, vous avez à la fois un numéro de téléphone et une adresse. Je vous invite à contacter Enedis pour avoir tous les renseignements.

Nous avons eu un débat en conseil municipal avec des avis assez partagés. Certains élus considéraient que le compteur Linky est une source de progrès notamment pour mieux gérer la production et l'acheminement de l'électricité de la façon la plus intelligente. D'autres élus craignaient que les données de consommation puissent à un moment échapper à la maîtrise du fournisseur d'électricité, et donc que cela pouvait desservir le client le cas échéant. La Commission Nationale Informatique et Liberté s'est largement positionnée et il existe des publications sur cette question. Je me suis renseigné en tant que maire, et je me suis rendu compte que chaque fois qu'un maire avait pris un arrêté contre l'installation du compteur Linky, l'Etat avait considéré que cet arrêté était irrecevable. Toutes les actions des maires dans ce sens ont été infructueuses, hormis dans un cas précis que je vais mentionner. Le seul cas où les maires ont obtenu gain de cause, est celui dans lequel le compteur est sur le domaine privé. Enedis a alors besoin de l'accord du propriétaire pour effectuer le changement. Dans ce cas précis, le propriétaire peut s'opposer au changement. A ce moment-là, c'est du moins ce que je pense, Enedis ne peut pas pénétrer sur le domaine privé sans autorisation. Cependant, en cas de refus, si le propriétaire souhaite demander le changement de compteur ultérieurement, ce changement est alors pleinement et financièrement à sa charge.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Enedis ou d'associations de consommateurs.

Les marchés de plein vent

Nous avons sur la commune deux marchés : un le mercredi matin sur le Centre Commercial Du Barry, et un le vendredi après-midi sur la Place du Fort.

Le Centre Commercial Du Barry relève du domaine privé. Il s'agit d'une copropriété. Le marché de plein vent du mercredi s'est arrêté dès lors que le Préfet a décidé que tous les marchés étaient interdits pendant la période de confinement. A partir du moment où les marchés sont à nouveau autorisés, tant pour les denrées alimentaires que non alimentaires, le marché du mercredi peut se tenir à nouveau. Mais comme il s'agit du domaine privé, la mise en œuvre des mesures barrière ne relève pas de la responsabilité du maire que je suis ou de la commune que j'administre. Il appartient donc aux commerçants, et cela leur a été dit, et cela a aussi été signalé au syndic de copropriété, de mettre en œuvre l'ensemble des mesures barrières encore en vigueur, pour que le marché puisse se tenir. Les commerçants s'y sont engagés. Ils pourront donc tenir leur marché s'ils le souhaitent dès le mercredi matin 13 mai. Et il m'appartiendra en tant que maire d'aller vérifier que tout se passe bien et que les mesures ont bien été mises en œuvre pour que les clients puissent avoir la garantie de leur respect.

Le deuxième marché, celui du vendredi, se trouve sur le domaine public, Place du Fort, qui est donc sous la responsabilité de la commune. Ce marché est géré par un groupe de citoyens que j'ai interpellé dans ma précédente vidéo. Ce groupe de citoyens, que je remercie et que je soutiens, a réagi de façon à réactiver le marché dès le vendredi de la semaine prochaine, le 15 mai, et travaille sur la mise en œuvre des mesures barrières, avec délimitation d'un espace, respect des distances entre les commerçants, gestion du flux de clients, présence de gel hydroalcoolique ; tout cela de façon à revenir progressivement à la normale, pour que nous puissions retrouver au fil des semaines les habitudes que nous avions avant le 17 mars. La commune soutient pleinement cette initiative et j'espère que les commerçants seront au rendez-vous et qu'il y aura une certaine discipline.

Nous ne sommes pas dans un déconfinement complet mais plutôt dans l'allègement du confinement. Nous travaillons pour cela, pour retrouver les réflexes de la consommation locale, tout en prévenant éventuellement un redémarrage de l'épidémie, qui serait catastrophique.

Nous travaillons d'ailleurs aussi, et je conclurai mon propos dans ce sens, pour la reprise d'activité de l'ensemble de nos services publics. Vous avez vu que l'Agence Postale Communale a déjà rouvert depuis 2 semaines et nous pouvons nous en féliciter grâce au volontarisme des personnels de la commune.

Je veux saluer toutes celles et tous ceux qui œuvrent dans ce sens, pour le bien collectif, pour notre intérêt général, pour notre beau village d'Ayguesvives.

Merci à toutes et à tous, et à très bientôt.